



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Nombreux chantiers dans les transports - besoin d'accompagnement des usagers

Question écrite n° 5222

Texte de la question

Mme Nadège Abomangoli alerte M. le ministre délégué auprès du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, chargé des transports, sur le très grand nombre de chantiers programmés sur le réseau franciliens de transport et leur impact sur les usagers. « Cela va couper de partout », c'est dans ces termes que le directeur de la ligne B unifiée parle des travaux à venir en 2023 dans le journal *Le Monde*. Le tronçon nord du RER B, qui dessert la ville d'Aulnay-sous-Bois et qu'empruntent de nombreux bondynois et pavillonnais va connaître des perturbations importantes qui vont fortement détériorer le service aux usagers. La circulation risque d'être interrompue les soirs, les week-ends et parfois même durant des jours de semaine. Le trafic sera ainsi totalement interrompu sur le RER B entre gare du Nord et Mitry-Mory durant quatre jours. À cela s'ajoute la mobilisation des voies du RER B pour l'arrivée du CDG Express, projet conçu pour les touristes et non les habitants de la Seine-Saint-Denis. Ces éléments viennent s'ajouter à une fatigue des usagers qui ne connaissent depuis des mois que des transports saturés et perturbés. Les interruptions de circulation ont d'ores et déjà été multipliées par sept entre 2017 et 2023. Si la plupart de ces travaux sont les bienvenus et permettent une modernisation qui se faisait attendre du réseau de transport franciliens, il apparaît opportun de permettre que les usagers soient au mieux accompagnés et informés pour permettre un impact minimum de ces interventions sur leurs transports du quotidien déjà grandement dégradés. Le recours aux bus pour permettre le transport des usagers rallonge la durée des trajets de 30 minutes en moyenne, il convient dès lors d'entamer un dialogue avec les entreprises franciliennes pour que les usagers ne se retrouvent pas pénalisés. Mme la députée demande quelles modalités d'accompagnement des usagers seront mises en place pour limiter l'impact des travaux. Elle lui demande quels moyens seront mobilisés pour permettre une information efficace des usagers.

Texte de la réponse

La ligne RER B – deuxième ligne la plus fréquentée d'Europe – est soumise à d'importantes contraintes d'exploitation en zone dense. Elle fonctionne aux limites de ses capacités actuelles, comme le montrent les incidents que subissent fréquemment les usagers. Elle fait donc l'objet d'un vaste programme de modernisation mené par l'autorité organisatrice Île-de-France Mobilités (IDFM), en vue notamment de l'arrivée progressive d'un nouveau matériel roulant plus capacitaire, prévue entre 2027 et 2030. Dans ce contexte, le tronçon Nord de la ligne RER B a fait l'objet de travaux de modernisation à l'été 2023 : travaux de remplacement de voies, adaptations des infrastructures au futur matériel roulant. La décision de fermeture de l'ensemble de la ligne RER B tout l'été à partir de 22h45 a été prise par IDFM à l'issue de la concertation menée avec le maître d'ouvrage SNCF Réseau et les opérateurs RATP et SNCF-Transilien. Des travaux d'ampleur et de complexité exceptionnelles ont en outre nécessité l'interruption complète des circulations entre Paris-gare du Nord et Mitry-Claye, et Paris-gare du Nord et Aulnay-sous-Bois dans les deux sens de circulation sur 3 jours du samedi 12 au lundi 14 août 2023. Constituant l'aboutissement de plus de deux années de travaux menés par les équipes de SNCF Réseau, ces travaux visent à préparer l'arrivée des navettes du Charles de Gaulle Express et à créer un second terminus provisoire au Nord de la ligne à La Plaine-Stade de France, après celui de le Bourget achevé à

l'été 2022. Ces deux terminus provisoires permettront de maintenir les circulations au Nord de la ligne en cas d'incidents sur certains tronçons de la ligne. Cette interruption de circulation de 3 jours a fait l'objet d'une importante préparation et coordination entre IDFM, SNCF Réseau, les opérateurs de transports, les collectivités locales et l'État, sous l'égide du Préfet de la région Ile-de-France. Ces acteurs ont organisé l'accompagnement des usagers autour de plusieurs axes : Transports de substitution : renforts de lignes régulières de bus, métro, tramway et RER D, mise en place de 4 lignes de bus de substitution ; mise en place d'un dispositif de communication de masse « hors norme » : renforcement de l'information voyageurs, déploiement d'une signalétique renforcée en gares, conférence de presse le 22 mai 2023 ; mesures visant à réduire les flux de voyageurs sur les lignes impactées (incitation au télétravail, au lissage des horaires, et à l'usage de modes de transports alternatifs) ; moyens humains et d'information déployés pour assurer la sécurité des voyageurs et la fluidité des transports de substitution. Par ailleurs, après avoir investi plus de 2,3 Md€ pour les transports collectifs sur la période 2015-2022 – dont 245 M€ pour la ligne RER B, l'État va de nouveau engager plus de 2,5 Md€ d'investissements dans le cadre du contrat de plan État-Région 2023-2027. Enfin, il convient de rappeler que le projet Charles de Gaulle Express ne se fait pas au détriment des transports du quotidien et, au-delà des investissements portés par l'État dans le cadre du CPER, ce projet prévoit plus de 500 M€ d'investissements sur les voies ferroviaires existantes qui bénéficieront directement aux usagers quotidiens des transports publics.

Données clés

Auteur : [Mme Nadège Abomangoli](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (10^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5222

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 janvier 2023](#), page 866

Réponse publiée au JO le : [11 juin 2024](#), page 4905